

# CHRONIQUE DU MOIS D'AVRIL 1951

## LA VIE ADMINISTRATIVE

### CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres s'est réuni le 6 avril, sous la présidence de S. E. M'hamed Chenik, Premier Ministre.

Le Conseil a :

- procédé au règlement de plusieurs affaires financières;
- donné son approbation à un projet d'arrêté qui précise les modalités d'octroi des primes à la construction, des garanties d'emprunts, ainsi que des prêts et bonifications d'intérêts aux sociétés coopératives d'habitations à bon marché (H.B.M.) et d'habitations à loyer moyen (H.L.M.), et aux offices publics du logement;
- examiné le problème du financement et de la réalisation des travaux d'aménagement et plus particulièrement d'assainissement des villes;
- pris connaissance des revendications présentées par les cheminots au sujet de leur rémunération et des mesures proposées par la Direction des Travaux Publics et statué sur l'ensemble du problème.

\* \* \*

Le Conseil des Ministres s'est réuni de nouveau le 17 avril. Il a notamment entrepris une première étude de deux projets :

- l'un, relatif à la participation financière de l'Etat à la réalisation des travaux d'extension du réseau de distribution d'électricité;
- l'autre, concernant l'exploitation des réseaux de tramways urbain, suburbain et des tramways de la ligne Tunis-Goulette-Marsa (T.-G.-M.).

## LA VIE ÉCONOMIQUE

Une délégation de la IX<sup>e</sup> Région économique de France, conduite par son président M. Barlangue, Président de la Chambre de Commerce de Toulouse, a effectué en Tunisie un voyage d'information. Elle a visité divers établissements agricoles et industriels. Elle a

étudié, avec les Chambres économiques de la Régence, les moyens de développer les échanges entre ce pays et la IX<sup>e</sup> région.

En effet, ainsi que l'a indiqué M. Barlangué au cours d'une réception présidée par le Résident Général, cette région peut exporter sur la Tunisie de nombreux produits de qualité, tels que les gants et la chemiserie, les chaussures (60 usines existent à Toulouse), les draps de laine, les feutres de laine, la bonneterie, le foie gras, des liqueurs (l'Armagnac notamment), des machines agricoles. M. Barlangué a précisé que Mazamet produisait à lui seul 60.000 tonnes de peaux par an.

De son côté, la IX<sup>e</sup> Région économique serait susceptible d'être intéressée de son côté par des importations de : vin, huile, phosphates, dattes, céréales, éponges, alfa, minerais, conserves de poisson, fruits et légumes.

M. Barlangué ne manqua pas, en outre, de signaler l'importance des stations thermales de la région toulousaine et des sites variés qui pourraient être appréciés par les visiteurs tunisiens.

En ce qui concerne les liaisons maritimes et aériennes entre la région de Toulouse et la Tunisie, la délégation fit part de l'insuffisance de ces liaisons. Les liaisons maritimes se réduisent à des cargos affectés au transport des vins qui, plus ou moins régulièrement et exceptionnellement, touchent Port-Vendres, Sète ou La Nouvelle, alors que ces mêmes ports sont largement ouverts au trafic algérien.

La liaison aérienne est réduite aux deux mois annuels de la période estivale et pourrait s'intensifier en fonction de l'importance du magnifique aérodrome de Toulouse, par l'utilisation de cargos aériens mixtes pour la période hivernale.

Dans la réponse à l'allocution de M. Barlangué, M. Périllier souligna que grâce à la venue de ces ambassadeurs de la région toulousaine, les relations entre Tunis et Toulouse s'annonçaient sous d'heureux auspices.

Deux jours après le départ de la délégation de la IX<sup>e</sup> Région économique, la Tunisie avait le plaisir d'accueillir pour 48 heures une délégation de la Chambre de Commerce Française pour la Suisse, qui noua à son tour d'utiles contacts commerciaux.

Diverses réceptions furent organisées en son honneur par les Chambres économiques locales et par M. Jean Martig, consul de Suisse à Tunis : la cordialité et la solidité des relations entre la France, la Tunisie et la Suisse trouva dans cette visite une heureuse démonstration.

## LA VIE FINANCIÈRE

Après avoir assuré la préparation et la mise au point du projet de budget de l'exercice 1951-1952 et l'avoir soumis à l'approbation du Gouvernement Français à Paris, la Direction des Finances en a suivi, durant tout le mois d'avril, l'examen par le Grand Conseil de la Tunisie, réuni en session ordinaire le 30 mars.

En matière de crédit, aucune réunion ne s'est tenue depuis celle de la Commission du fonds de mutualité et de financement instituée par le décret du 1<sup>er</sup> janvier 1948 qui avait, au cours de sa séance du 3 mars 1951, procédé à l'attribution de 450 millions de francs à divers organismes coopératifs et accordé la garantie de 253 millions à diverses coopératives pour des emprunts contractés par elles, et depuis la réunion de la Commission d'attribution de prêts aux anciens combattants qui avait accordé, dans sa séance du 12 mars, un total de 169.958.889 francs sur un ensemble de demandes s'élevant à 206.317.639 francs.

\* \* \*

Dans les Sociétés tunisiennes de prévoyance, la préoccupation essentielle reste celle qui concerne les ventes au détail de céréales à la consommation, afin d'alimenter les populations les plus pauvres, tout en évitant leur exploitation par les revendeurs. Ces ventes, commencées il y a plusieurs semaines, se poursuivent avec une activité soutenue, qui traduit l'inquiétude des fellahs.

\* \* \*

A l'Office tunisien de Cotation des valeurs mobilières, la tendance irrégulière, qui s'était manifestée au cours du mois de mars, a fait place, durant la première quinzaine du mois d'avril, à une activité extrêmement réduite. Toutefois, à partir du 17, le marché s'est ressaisi, et depuis, demeure soutenu. Les fonds publics sont toujours recherchés mais les offres demeurent insuffisantes pour satisfaire toutes les demandes.

Les fonds agricoles ne se ressentent pas, jusqu'à présent, de la perspective de la mauvaise récolte attendue cette année.

Enfin, les titres des sociétés industrielles et immobilières sont activement échangées et certaines valeurs avancent même légèrement.



## LA VIE SOCIALE

Le Comité du Travail a consacré trois longues séances à l'étude des questions d'actualité concernant l'apprentissage pour l'exercice du métier.

A côté de l'enseignement technique et de l'apprentissage « en école », en faveur desquels la Tunisie a entrepris de longue date un effort considérable et qui se poursuit, la formation professionnelle donnée aux jeunes gens, et éventuellement aux adultes, dans le cadre même de l'usine, de l'atelier ou du magasin, reste l'un des moyens les plus largement utilisables, dans un pays qui manque d'ouvriers qualifiés, pour la réalisation du plein emploi par une adaptation progressive de la main-d'œuvre aux besoins de l'économie.

Mais l'apprentissage ainsi entendu, faute d'une organisation suffisante, peut être détourné de ses fins et conduire à des abus. Parfois aussi, mal orienté, il multiplie les travailleurs de catégories peu demandées ou peu productives, tandis que dans d'autres secteurs, la bonne main-d'œuvre continue à faire cruellement défaut.

Eviter de tels inconvénients, encourager les formes d'apprentissage les plus efficaces, répartir les charges qui peuvent en résulter pour les entreprises, tels sont les premiers objectifs à atteindre. Dans la pratique, toutefois, beaucoup de difficultés doivent être surmontées. Il faut tenir compte, en effet, des sujétions techniques et économiques particulières à chaque profession, parfois à chaque type d'établissement. La diversité nécessaire des solutions de détail n'exclut cependant pas la possibilité d'un programme d'ensemble. Elle rend, au contraire, plus souhaitable encore que dans d'autres pays, la détermination des prescriptions générales qui permettront de donner à l'apprentissage une nouvelle et indispensable impulsion.

## LA VIE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE

En dépit du printemps, le mois d'avril a été cette année particulièrement chargé, notamment en conférences.

L'Alliance Française a tout d'abord présenté à son public M. Milington Drake, diplomate britannique en retraite, qui a développé des « Pensées Anglaises sur la France », puis a mis en valeur les « Joyaux de la prose anglaise ». Ce fut ensuite M. Georges Albert-Sorel, qui parla de « l'Histoire et ses leçons », puis des « Deux tombeaux de Louis XVII ». A Sfax, M. Sorel fit un exposé sur « L'impératrice Joséphine ». Enfin, M. César Santelli, ancien conseiller culturel en Allemagne, traita en quatre conférences très suivies, des problèmes allemands actuels, particulièrement de ceux qui se posent à la jeunesse.

Les « Journées des sciences de la nature » ont été l'occasion de diverses manifestations fort réussies qui, outre des visites et la projection de films documentaires, ont comporté plusieurs conférences, notamment « Le début du monde des vertébrés », par M. Piveteau, professeur à la Sorbonne, « la mandragore en Afrique du Nord », par le D<sup>r</sup> Bouquet, le « Journal d'une daurade », par M. Heldt, Directeur de l'Institut océanographique de Salammbô, « les flamants roses », par M. Dumergue, enfin « Comment voyagent les plantes », par Mme Pottier-Alapetite.

Sous l'égide de la Fédération des associations d'ingénieurs de Tunisie, le colonel Houel, commandant l'artillerie dans la Régence, a parlé du « rôle de l'industrie dans les conflits modernes ».

A l'Essor, Kaddour ben Nitram (pseudonyme de M. Edmond Martin) a disserté avec pittoresque sur « le Sabir, véritable cocktail philologique, et ses multiples transformations », tandis que M. Hubert Fuseillier, professeur de philosophie, exposait ses idées sur André Gide.

L'Institut des Hautes Etudes de Tunis a reçu des visiteurs de

marque qui, en dehors de leurs cours adressés aux étudiants, ont prononcé pour le grand public des exposés fort goûtés. Le professeur Montagne, professeur au Collège de France, Directeur du Centre des Hautes Etudes Musulmanes, a traité du « Prolétariat musulman en Afrique du Nord face à l'économie moderne »; le professeur Lebras, de la « sociologie religieuse »; enfin, le professeur Lévi-Provençal, de « l'Espagne musulmane au X<sup>e</sup> siècle ». C'est encore l'Institut des Hautes Etudes qui a vu naître, à la diligence de Mme la doctoresse Ragu-Frey, une « Ecole des parents et des éducateurs ».

Sous l'égide de la Société de Géographie, M. Maurice Solal a évoqué les « questions immobilières tunisiennes ». Pour les « Etudiants Juifs de France », M<sup>r</sup> René Cohen-Hadria a parlé de « la lutte épique contre l'envahisseur romain dans la Judée antique ». Pour les « Anciens du Collège Sadiki », le journaliste néerlandais Van Gyn a fait un tableau de la « Vie en Hollande ». Enfin, pour les Eclairés de France, M. Jean Desparmets, contrôleur civil, a raconté, devant un auditoire enthousiaste, sa randonnée automobile de Tunis au Cap.

\* \* \*

La saison théâtrale a pris fin par deux représentations triomphales des ballets de l'Opéra, avec Serge Lifar, Mme Lycette Darsonval et Mme Vyroubova.

Cependant, le public a pu applaudir successivement « Chéri » avec Jean Marais, et « Fric-Frac » avec Michel Simon, tandis qu'une autre salle de Tunis présentait Armand Bernard dans « Mon bébé ». L'Essor, de son côté, a « monté » « Probadjong », de Paul Vialar.

Plusieurs représentations du « Barbier de Séville » de Beaumarchais ont été données par la troupe théâtrale de Radio-Tunis.

Il convient enfin de signaler le passage de la troupe nationale égyptienne, comprenant notamment les artistes Youssef Wahby Bey, Georges Bey Abiod et Amina Rizk.

\* \* \*

La série des concerts hebdomadaires s'est poursuivie au Théâtre Municipal, sous la baguette de Jean Giardino. Ont été entendus en solistes la pianiste Georgette Astorg, le violoncelliste André Lévy et la violoniste Jeanne Gautier. Ces artistes ont, en outre, donné un récital à l'Alliance Française, de même que le violoniste Léon Zighera et le pianiste Jean Ullern. On note encore à l'Alliance Française un récital donné par Jean Clergue et Mmes Paule Maxence et Marthe Cabantous. Enfin, à la salle du Lycée Carnot, Mme Béatrice Verdier chantait des mélodies françaises contemporaines.

Les Jeunesses Musicales de France ont donné un concert ayant pour thème « l'Evolution du langage musical », avec le concours de Monique et Guy Fallot.

La musique religieuse a été à l'honneur : un concert très remarquable a eu lieu à la Cathédrale de Tunis, avec participation de la

« Manécanterie des Sables », de l'organiste Paule Maxence, du chef d'orchestre Jean Clergue et de l'orchestre de Tunis. La plus grande partie de ce concert était consacrée à C. Franck. Puis, à l'occasion du centenaire de la naissance de Vincent d'Indy, Paule Maxence tenant les grandes orgues, une messe solennelle de ce compositeur a été chantée à la Cathédrale, avec la participation de la « Mané des Sables ». De l'avis d'auditeurs éclairés, cette formation a maintenant atteint une qualité comparable à celle des meilleurs chœurs d'enfants.

\* \* \*

Le mois, pour la peinture et les arts plastiques, a été marqué par l'inauguration du Salon Tunisien, en présence de M. Jacquet, Directeur Général des Services Politiques et Administratifs de la Résidence Générale, et du Général Maaoui, représentant S. A. le Bey. On y a noté, outre les envois souvent excellents des artistes de Tunisie, une intéressante participation de peintres marseillais, tels que Ambrogiani, Ferrari, Rimbaud, Murrell, Audibert.

Les expositions particulières, cependant, se sont poursuivies. Après les œuvres de « l'Ecole de Tunis », le hall du journal « La Presse » a hébergé des aquarelles d'Eugène Billaud. A « Peinture 41 », Edgar Naccache a exposé des « petits formats » d'un charme aigu et d'une grande habileté.

A la galerie coopérative « Artémis », rue de Provence, les œuvres présentées par divers artistes sont périodiquement renouvelées, tandis que, avenue Jules-Ferry, M. Benoïton présentait des aquarelles et M. Chemla des céramiques d'inspiration persane.

\* \* \*

Sur le plan littéraire, signalons enfin la publication à Tunis d'un opuscule de M. Arthur Pellegrin : « Les droits de la France et des Français en Tunisie ».